



PROCÈS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL de la 8^e réunion (ordinaire) du Conseil exécutif de transition de l'Association générale des étudiants hors campus de l'UQTR, tenue le samedi 9 mai 2020 de 11h à 14h30, par vidéoconférence Zoom.

<u>Étaient présents :</u> Johanne Belisle Présidente Raphael Perron Vice-président Charles Guilbault Administrateur Céline Éthier Administratrice Marc Boivin Conseiller à l'exécutif Karine Martin Administratrice Maryska Lacasse Administratrice <u>Secrétaire :</u> Karine Samson Adjointe administrative	<u>Étaient absents :</u> Carianne Lemire* Administratrice
--	--

**Absence motivée*

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Madame Johanne Belisle préside l'assemblée et Mme Karine Samson agit à titre de secrétaire.

1. Mot de bienvenue

2. Secrétariat et présidence d'assemblée, quorum

L'assemblée sera présidée par Johanne Bélisle, présidente. Le secrétariat d'assemblée sera tenu par Karine Samson, adjointe administrative. Le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le point Divers reste ouvert.

4. Compte-rendu sur la situation du COVID-19

Raphael nous informe de la dernière discussion avec la vice-rectrice Mme Catherine Parissier, le 1er mai, en réponse à notre courriel concernant les stages et la session d'automne.

En Sciences de la gestion, comptabilité, génie et sage-femme, les étudiants devront signer une décharge auprès de l'université pour avoir accès aux milieux de stages. Ils devront reconnaître qu'ils le font en étant pleinement conscient des risques potentiels sur leur santé. Pour ceux qui préfèrent s'abstenir, des modalités seront proposées pour éviter qu'ils ne soient pénalisés dans leur cheminement scolaire.

En ce qui concerne la session d'automne, les professeurs n'auront pas l'obligation de faire des séances d'enseignement par Zoom. Ils pourront choisir leurs propres outils pédagogiques et les préciser dans leur plan de cours. Par exemple, il pourrait s'agir de PowerPoint et de lectures dirigées.

Tout en gardant en tête l'annonce du ministre de l'éducation, qui suggérait cette semaine d'opter pour un retour en classe virtuel à l'automne pour les Cégep et les universités, l'UQTR est en train de mettre sur pied un comité « déconfinement », sous la direction de M. Malo (vice-recteur aux ressources humaines). La priorité est donnée aux cours qui nécessitent l'accès à des laboratoires. La reprise des activités étudiantes est cependant aussi considérée et l'AGE et l'AGEHC seront invitées à se joindre au comité.

En ce qui concerne le communiqué et la mention sur le site Internet concernant le PAÉ, Mme Parissier a indiqué avoir oublié de faire faire les modifications. Les informations sont maintenant précisées sur le site Internet.

Il est décidé de préparer une communication à l'attention de Mme Parissier et l'UQTR pour leur rappeler de nous considérer lorsqu'ils ont besoin de la réaction des étudiants sur des enjeux universitaires. Notre position n'est pas toujours la même que celle de l'AGE, particulièrement sur les enjeux régionaux, tel que le campus à Lanaudière.

- a) Suivi des **plaintes** des étudiants : rien de nouveau à ce sujet. Johanne demande que l'on s'assure de boucler toutes les demandes faites par des étudiants. Un courriel type sera préparé à ce sujet.
- b) Suivi sur le Fond d'urgence

Johanne présente le tableau récapitulatif et explique qu'il n'y a pas eu de 2e tour. Elle demande un tour de table **pour** savoir si on souhaite poursuivre l'aide d'urgence en injectant plus d'argent. On pourrait poursuivre avec la Fondation ou autrement.

L'avis général est que beaucoup d'aide a déjà été offerte par de nombreuses instances et que nous avons fait notre part à ce sujet. Marc propose qu'on s'intéresse à la possibilité de mettre sur pied un fond d'aide AGEHC pour le futur.

Johanne nous explique que le paiement de notre don au Fonds d'urgence a été retiré à même notre fond qui est déposé à la Fondation. En date du 27 avril, c'est-à-dire après le paiement du montant de 40 000 \$ au Fonds d'urgence, il restait toujours environ 80 000 \$ d'accessible pour les étudiants hors campus. Johanne insiste sur le fait que cet argent est celui des étudiants et qu'il faut en faire quelque chose. Il est temps de faire preuve de créativité pour trouver de nouveaux projets à investir.

Pour information, Lucie Sicard est la responsable de la gestion du fond à l'UQTR.

- c) Numérisation des opérations à moyen terme :
Le projet n'est pas beaucoup avancé. Le SAE est en train de nous faire ouvrir un disque OneDrive à l'Université ce qui facilitera le partage de documents publics. Karine Samson doit monter une proposition à ce sujet.
- d) Communication aux membres :
Il est important de préparer les prochaines communications aux étudiants :

La première doit être faite dès lundi pour annoncer que l'AGA n'aura pas lieu le 23 mai 2020 comme prévu. Considérant la situation actuelle avec la COVID-19, l'AGA sera reporté à une

date indéterminée et le budget 2020-2021 sera exceptionnellement approuvé lors du Comité des Présidents élargis. L'information doit également être publiée sur le site Internet.

Une autre communication devra suivre le CPÉ du 23 mai 2020, afin de clore l'année, remercier nos membres et appeler les étudiants à s'impliquer.

5. État des finances, versement du mémo 29, budget 2020-2021

Le paiement des bourses du 25 avril 2020 a été fait et les paiements des dernières semaines ont été traités. Les versements liés au mémo 29 sont faits vers les différentes AEL. Il y a seulement une erreur de transfert de paiement à corriger que Maryska et Carianne prendront en charge.

Maryska procédera à la documentation pour la fermeture des comptes des AEL. Une rencontre est également prévue avec la personne en charge de la tenue de livre chez FBL.

6. Préparation au CPÉ du 23 mai 2020

a) Budget 2020-2021

Le budget sera présenté lors du CPÉ du 23 avril 2020. Maryska s'engage à le rendre disponible au moins le lundi 18 mai 2020, pour que les membres du CPÉ puissent en prendre connaissance avant la rencontre.

b) Composition du CX

Marc Boivin proposera la formulation de la proposition afin de le libérer de son mandat avec l'Association et de légitimer le Conseil exécutif auprès de l'Université et de l'AGA.

Par exemple : « Il est proposé de terminer le contrat de Marc Boivin comme Conseiller de l'exécutif à partir du 31 mai 2020 et que dès à présent, le Conseil exécutif nommé par Marc Boivin lors du colloque 2019 soit reconnu comme légitime par les représentants du Conseil des présidents élargi et qu'ils agissent comme administrateur, au nom de l'ensemble des membres de l'AGEHC, jusqu'à ce que de nouvelles élections aient lieu. Ce moment ne pouvant dépasser la date du colloque 2021. »

c) Projet de restructuration – Suivi et présentation par Karine Martin

Karine Martin nous présente le résultat d'une mûre réflexion concernant la structure de l'AGEHC. Il s'agit du résultat d'une recherche d'information importante, incluant : les structures des autres associations, la politique de reconnaissance des associations de l'UQTR, des discussions avec les représentants du REID et du SAE, son expérience et sa connaissance de l'Association étudiante et de l'organisation d'activités, etc.

Elle propose de ne pas aller de l'avant avec la reconnaissance des AEL comme étant des Association de niveau 2. Les AEL restent des antennes non officielles de l'AGEHC. Cela nous donne un droit de gouvernement et peut nous protéger à long terme. Cela signifie qu'il n'y aura plus la nécessité de constituer une AGA par région et d'entretenir des Règlements généraux.

Il est proposé qu'en ce qui concerne la représentation des Associations de niveau 2, le nombre de représentant soit au prorata du nombre d'étudiants dans le programme, mais d'offrir au moins 1 siège par association.

Karine Martin et Karine Samson discuteront de ces changements avec Jean-Philippe Charbonneau du SAE, puis avec les représentants du REID et feront suivre l'information auprès du SFCFHC. Les règlements seront ajustés pour être déposés au CPÉ du 23 mai.

d) Assurances collectives – Plan Major

La proposition du Plan Major pour la bonification du régime (et augmentation de la prime) a été reçue le 8 mai 2020. Elle est présentée brièvement. Notamment, le maximum combiné pour l'ensemble des professionnels est augmenté de 200\$.

Sur ce dossier, Karine Samson va :

Préparer un Doodle pour choisir une date de présentation des options au comité.

Convenir avec Plan Major de leur présence lors du CPÉ du 23 mai 2020, pour faire une présentation du plan et des statistiques de l'année.

Vérifier l'intérêt du Plan Major d'apparaître dans l'agenda. Cela inclut le PAÉ, qui a été signé pour 2 ans.

e) Liste des comités sur lesquels on devrait être présents

Johanne explique qu'on doit, comme l'AGE, être présents partout où c'est nécessaire. Il faut faire les efforts pour pourvoir les sièges auxquels on a droit et se rapprocher des sources d'information.

Karine Samson fera parvenir la liste des comités qu'elle a identifié et sur lesquels on devrait être présent. Un effort devra être fait afin de combler ces postes.

Raphaël fait valoir que les horaires et la durée des mandats ne sont pas adaptés à la réalité des étudiants. Il est décidé de faire parvenir une communication au secrétariat général de l'Université pour dénoncer la situation : les modalités d'implication sur les comités de l'Université nuisent à la représentation étudiante au sein des instances. Marc est responsable de rédiger la communication.

f) Calendrier des rencontres

Karine Samson fera parvenir le calendrier actualisé pour la session 2020-2021 à l'ensemble des membres du Conseil exécutif pour qu'ils puissent émettre leurs opinions. La version finale sera approuvée au dernier moment possible pour l'impression dans l'agenda.

g) Responsabilité des représentants pour l'année à venir

Johanne rappelle l'importance des comptes-rendus lorsqu'on participe à une réunion. Elle rappelle également la responsabilité des administrateurs par rapport à leur travail. Elle propose de donner une structure plus formelle aux suivis et à l'archivage des dossiers. Notamment, faire signer les documents d'engagement, la déclaration sur les conflits d'intérêt et antécédents criminels, etc. Karine Samson est responsable de mettre en place une solution à ce niveau (voir numérisation des opérations de l'Association.)

7. Agenda et outils promotionnels

a) Agenda

Karine Samson fait un compte-rendu de l'avancement du projet : commanditaires, publicité, graphisme externe et **contenu** à développer. Elle sollicite l'aide du conseil exécutif pour du contenu pratique relatif aux centres.

On lui mentionne de prévoir les contenus suivants :

- Calendrier universitaire, qui sera mis à jour le plus tard possible
- Illustrer la structure de l'AGEHC en graphique
- Le calendrier des rencontres du CX, du CPÉ et autres implications
- Une section pour faciliter le recrutement qui explique les modalités d'implication
- De faire commencer l'agenda en septembre

Elle doit aussi s'informer jusqu'à qu'elle date on peut ajouter une page.

b) Outil promotionnel

Étant donné la situation avec la COVID-19, Johanne propose d'ajouter un masque de protection comme cadeau aux étudiants. Elle procède à un tour de table.

Les avis sont partagés. La plupart sont intéressés par l'idée, mais mentionnent que cela dépend des coûts pour la qualité du confort et de la protection. On se demande aussi où en sera le Momentum : on sera trop tôt? Trop tard? Tout le monde y aura pensé?

Le mandat est donné à Karine Martin de faire les vérifications : vérifier les tissus, les modèles, le confort, les possibilités de personnalisation, les prix, les poids, etc.

8. Départ de Marc

La question est posée à Marc sur le niveau de disponibilité qu'il est prêt à offrir à l'Association dans les prochains mois et les prochaines années. Il accepte avec plaisir de poursuivre le mandat concernant PM en cours supérieure et d'aider à clore des dossiers d'ici la fin du mois de mai, mais comme entendu au colloque 2019, il préfère rester présent à l'association de manière ponctuelle seulement. Ainsi, il poursuivra sa facturation mensuelle.

Il mentionne que tous les dossiers sont connus par les étudiants qui étaient concernés et peuvent être poursuivis à partir de là. Il indique avoir confiance en les administrateurs présents pour prendre la relève.

Il reste seulement les projets et la documentation de gérance à partager. Johanne et Marc se rencontreront dans les prochains jours afin de gérer cela.

9. Divers

a) Dossier en cour supérieure – Poursuite aux petites créances

Il est proposé et adopté à l'unanimité que l'AGEHC mandate Marc Boivin pour la représenter auprès des instances dans le cadre du dossier de poursuite contre PM aux petites créances.

Il est mentionné que nous n'irons pas de l'avant pour obtenir un rapport pré-sentenciel. Ce rapport est difficile à obtenir. L'avocate a mentionné que ce n'était qu'une plus, mais que ce n'était pas obligatoire et ne ferait sans doute pas de différence.

Marc Boivin propose qu'on soumette une dernière occasion de règlement hors cours à M. Morin. Il expose la liste des montants qu'il croit être récupérables et celles qui sont incertaines. Il estime que nous avons les justificatifs pour aller chercher au moins 3 500 \$. Il propose donc qu'on offre un règlement hors cours de ce montant. C'est, de toute façon, une étape requise par le processus de poursuite. Il faut d'abord inscrire la poursuite pour montrer notre sérieux puis proposer un règlement hors cours.

Les avis sont partagés. Il est décidé d'aller de l'avant avec le dépôt de la plainte en cours et de proposer un règlement hors cours, mais sans avancer le montant du règlement, mais plutôt laisser parler M. Morin en premier.

b) Fermeture du compte caisse du Café

Karine martin nous fait le récit de sa péripétie concernant la fermeture du Café. Les procédures avancent, mais cela rappelle l'importance de mettre à jour les signataires.

c) Problématiques avec les comptes de Lanaudière et Sorel

- i. Lanaudière est réglé, les signataires ont été changés.
- ii. Comme mentionné plus tôt, Maryska est en charge des vérifications pour les autres comptes, incluant la fermeture de celui de Sorel.

d) Mosaïques des finissants

L'idée de faire ajouter le logo de l'AGEHC sur les Mosaïques des étudiants n'est pas retenu pour cette année, mais l'avis général est qu'il est pertinent d'y revenir plus tard.

e) Projet d'entente concernant les étudiants en ligne et en webconférence :

Comme les cours pourraient rester à distance à l'automne, ce dossier est majeur... Il faut que les cotisations soient versées au prorata des inscriptions à l'automne 2019. Johanne et Marc sont responsables de faire progresser ce dossier.

f) Projet de campus à Lanaudière :

Il faut documenter ce projet et en faire une priorité dans la prochaine année.

10. Fin de la rencontre

Karine Samson préparera un Doodle pour planifier la prochaine réunion.



Karine Samson, secrétaire d'assemblée

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 12 juillet 2020.